

NOTRE-DAME DE LORETTE EN LA NOUVELLE-FRANCE

(Suite)

LE RÉVÉREND PÈRE CHAUMONOT A DES ASSURANCES DE LA
BÉATITUDE DU R. P. FRÉMIN. ⁽¹⁾

“ C’est en priant pour le Père Frémin, peu de jours après sa mort, que le révérend père Jean Chaumonot, étant à l’autel, et disant ces paroles de l’évangile de la messe des Morts : *Si quis manducaverit ex hoc pane vivet in æternum*, entendit le Père Frémin qui lui dit distinctement : ‘ Ouy je vis, Ouy je vis, et je vivray éternellement, dans celui qui m’a donné l’être.’ Ce qui répandit une consolation admirable dans l’âme de ce bon Père, et ranima la foy dont il étoit déjà tout pénétré, et l’amour dont il étoit embrasé pour nôtre Seigneur dans la sainte Eucharistie.” ⁽²⁾

Cette voix de son confrère défunt était-elle un avertissement de sa mort prochaine et le gage de la récompense qui attendait le fidèle serviteur qui avait si bien administré les talents du divin Maître ? Le récit suivant semble en donner l’assurance.

(1) Missionnaire chez les Iroquois depuis 1655 jusqu’à 1680, mort en 1691.

(2) (Annales de l’Hôtel-Dieu du Précieux-Sang, à Québec. Année 1692, page 146.) Ce fait, déjà raconté par plusieurs auteurs, est cité dans une note du P. Rochemonteix, tome III, p. 365.